

Appel à participation pour la poursuite d'un dialogue scientifique et citoyen

L'accompagnement en contexte de vulnérabilité :

Enjeux civils et sociaux

S'inscrivant dans la suite du [manifeste « Toutes et tous vulnérables ! Toutes et tous capables ! »](#), la démarche Capdroits lance un appel à participation pour la **poursuite d'un dialogue scientifique et citoyen** sur l'exercice des droits et libertés en situation de vulnérabilité, impliquant personnes vulnérabilisées dans l'exercice de leurs droits, notamment par une situation de handicap, de maladie ou de grande pauvreté, proches aidants, professionnels de la relation de soin et d'accompagnement, de la justice, et de l'accès aux droits, gestionnaires d'établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, institutions, chercheurs académiques en sciences sociales et juridiques, et toutes celles ou ceux qui se sentent concernés.

Pour cerner comment les acteurs sociaux développent des réponses et pratiques alternatives afin de faciliter l'exercice des droits des personnes concernées par une situation de vulnérabilité, nous proposons de poursuivre le dialogue autour de **cinq axes** issus des constats du [plaidoyer collectif « Capacités civiles et contraintes légales »](#) :

- Les droits fondamentaux dans les régulations de l'intervention auprès d'autrui et l'organisation de l'autonomie de vie ;
- Les processus de la prise de décision (informations, co-constructions, anticipations) ;
- Les entourages professionnels et non professionnels dans l'accompagnement à la décision, en et hors établissements
- Les non-recours aux droits (logement, santé, prestations...) et les contraintes légales ;
- Les instances d'expression, de contestation et de dialogue.

Plusieurs **formes de participation** sont possibles à ce stade :

- Relayer et faciliter, en tant qu'institution ou association partenaire, l'engagement de facilitateurs-chercheurs, la mobilisation de personnes concernées dans des groupes locaux et/ou inviter des groupes locaux à un espace de forum ;
- Participer personnellement ou collectivement à la constitution d'un recueil de situations vécues (cf. [appel à récit de situation](#)), en vue d'une **conférence** Confcap ;
- Devenir facilitateur-chercheur au sein d'un trinôme, en vue d'animer un groupe local Capdroits de partage d'expériences et de constitution d'expertise (cf. [appel à intérêt facilitateurs-chercheurs](#)) ;
- S'engager comme membre d'un groupe local Capdroits.

La coordination de la démarche Capdroits, composée d'Arnaud Béal, Nacerdine Bezghiche, Stéf Bonnot-Briey, Jean-Philippe Cobbaut, Sylvie Daniel, Benoît Eyraud, Farbod Khansari, Valérie Lemard, Jacques Lequien, Bernard Meile, Isabel Perriot-Comte, Iuliia Taran, Paul Véron, Stéphanie Wooley, se tient à votre disposition pour vous apporter les informations complémentaires.

Contact : confcap.capdroits@gmail.com

Site Internet : www.confcap-capdroits.org

En 2016-2019, la démarche Capdroits a permis d'accompagner plus de 80 contributeurs en situation de vulnérabilité dans cinq régions de France et de porter la voix des personnes directement concernées à plus de 30 événements publics en lien avec les questions de l'exercice des droits et libertés organisés au niveau régional et national. La démarche réunit de nombreux partenaires institutionnels et associatifs et bénéficie du soutien financier de la CNSA et de la Métropole de Lyon.